

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

**Délibération n°2024.12.277**

**Création d'un espace test agricole en archipel à Saint-Yrieix sur  
Charente**

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 13 décembre 2024

**Secrétaire de Séance**: Fabienne GODICHAUD

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **58**

Nombre de pouvoirs: **17**

Nombre d'excusés: **0**

**Membres présents** :

Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Roland VEAUX, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA.

**Ont donné pouvoir** :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Frédérique CAUVIN-DOUMIC à Christophe DUHOUX, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Valérie DUBOIS à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Gérard LEFEVRE à François ELIE, Charlene MESNARD-CALMELS à Thierry HUREAU, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Jérôme GRIMAL, Pascal MONIER à Sandrine JOUINEAU, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Gérard DESAPHY, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Jean-Philippe POUSSET à Sophie FORT, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Philippe VERGNAUD à Zalissa ZOUNGRANA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_277-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2024

Affichage : 24/12/2024

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.12.277**

Rapporteur : Isabelle MOUFFLET

**CREATION D'UN ESPACE TEST AGRICOLE EN ARCHIPEL A SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Enjeux : [20202 -2) APPUI POPULATION AGRICOLE]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 2 Sécurité alimentaire : promotion d'une alimentation saine et locale, agriculture adaptée et responsable, installation et conversion vers l'agriculture biologique.

**Contextualisation :**

D'ici à 10 ans, la moitié des exploitants seront en âge de partir à la retraite.

L'aide à l'installation d'agriculteurs figure parmi les enjeux du Projet Agricole et Alimentaire Territorial de GrandAngoulême avec pour objectif de maintenir la population agricole et ainsi tendre vers un système alimentaire plus résilient.

Après avoir posé sa candidature, l'agglomération a été sélectionnée par la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) pour l'acquisition de parcelles à Saint-Yrieix sur Charente, à proximité du plan d'eau.

Un « diagnostic maraîchage » a été effectué par la Maison de l'Agriculture Biologique de la Charente (MAB 16). Il confirme la possibilité d'y implanter une activité maraîchère en agriculture biologique. La terre est propice et le site est irrigué.

**Projet :**

Il s'agit de créer un espace test agricole sur Saint-Yrieix sur Charente.

Un espace test s'adresse à toute personne ayant un projet agricole et qui voudrait expérimenter son projet en grandeur réelle avant de se lancer.

GrandAngoulême souhaiterait implanter à Saint-Yrieix sur Charente un espace test agricole à l'image de celui présent dans l'enceinte du centre hospitalier Camille CLAUDEL à La Couronne.

Cependant, le dispositif serait différent.

L'espace test de La Couronne est dit « permanent ». A l'issue d'une certaine durée (de trois ans maximum), le porteur de projet quitte l'espace test pour permettre l'arrivée d'un nouveau porteur de projet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_277-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2024

Affichage : 24/12/2024

A Saint-Yrieix sur Charente, l'agglomération souhaite implanter un espace test dit « en archipel » où le porteur de projet puisse se tester puis s'installer de manière pérenne à l'issue de sa période de test, s'il le souhaite.

La coopérative Champs du partage anime l'espace test existant à La Couronne. Ce même acteur pourra animer le futur espace test de Saint-Yrieix sur Charente.

Cette coopérative assure les fonctions de couveuse agricole (hébergement juridique), de pépinière (mise à disposition de moyens de production) et d'accompagnement (administratif, comptable, technique,...).

Les intérêts d'un espace test pour le territoire :

- Redéployer une agriculture de proximité ;
- Favoriser les circuits courts ou la vente directe. La proximité des parcelles du plan d'eau représente un réel avantage commercial ;
- Stimuler la dynamique économique territoriale ;
- Permettre le renouvellement générationnel des agriculteurs ;
- Favoriser l'installation de personnes non issues du monde agricole.

Les intérêts d'un espace test pour un porteur de projet :

- Vérifier la faisabilité technique et économique de son projet ;
- Etre accompagné dans un cadre sécurisé -> entreprendre sans être isolé ;
- Vérifier sa capacité à gérer une production agricole et à la commercialiser ;
- Tester des circuits de commercialisation ;
- Conforter son savoir-faire et ses compétences ;
- Vérifier l'adéquation de son projet avec sa vie personnelle ;
- Sécuriser sa reconversion professionnelle.

Pour information, les parcelles vont être acquises par GrandAngoulême via une décision du Président. Le prix d'achat est de 10 000 €.

L'idée est de démultiplier ce type de dispositif pour favoriser davantage d'installations.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la création d'un espace test dit « en archipel » sur la commune de Saint-Yrieix sur Charente.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, son représentant à signer tout document en lien avec ce projet.

<b>Pour : 75 Contre : 0 Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241219-2024\_12\_277-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2024

Affichage : 24/12/2024

Plan d'eau  
Saint-Yrieix  
sur Charente



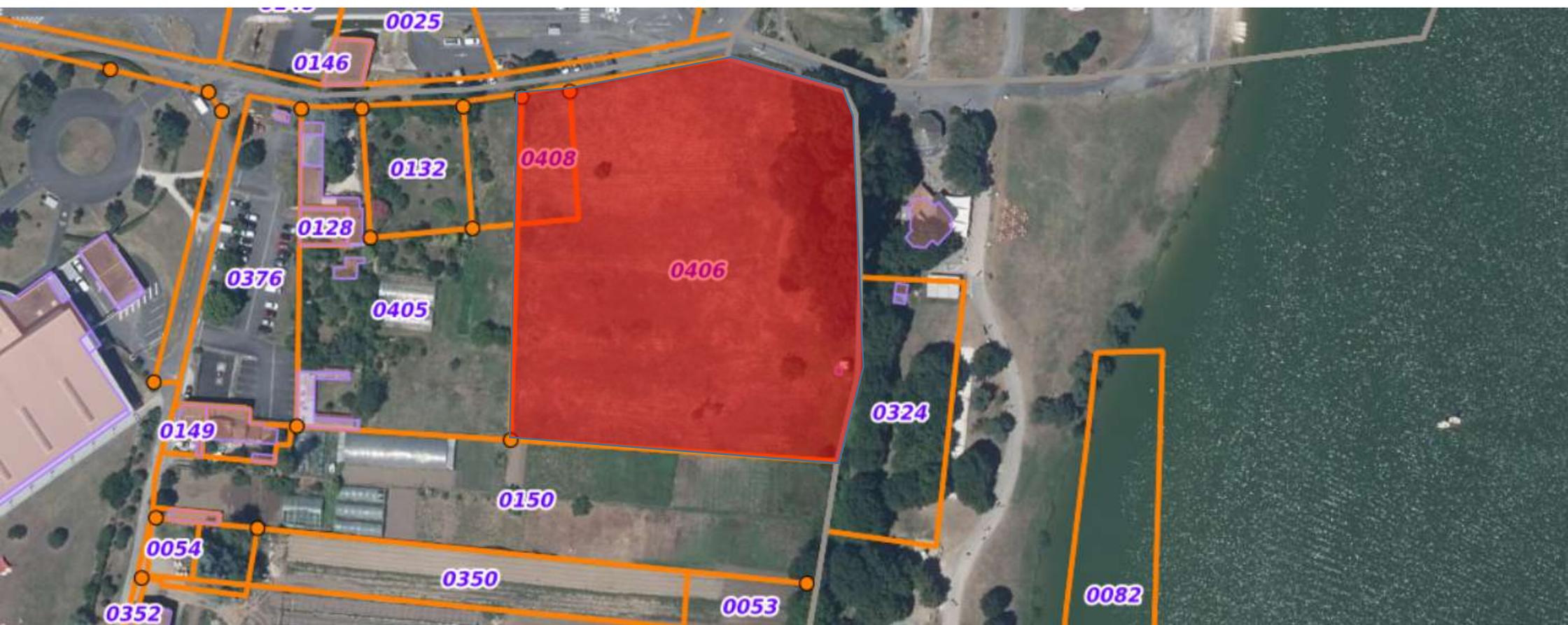
PARCELLES AV406-  
AV408

# Plan d'eau Saint-Yrieix



PARCELLES AV406-AV408

## Plan d'eau Saint-Yrieix



PARCELLES AV406-AV408